



L'AFD ET
**la protection
civile**

© Didier Gentilhomme



200 MC
engagés en 4 ans

1 partenariat
signé entre l'AFD, Expertise France
et la Direction de la coopération de
sécurité et de défense (DCSD)

5 projets
mis en œuvre par Expertise
France sur financement de
l'AFD depuis 2019

Depuis 2019, l'AFD appuie le secteur de la protection civile pour renforcer la résilience des populations et des États affectés par des aléas naturels, climatiques ou industriels. En mobilisant des prêts ou des subventions, l'AFD contribue au renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, opérationnelles et humaines des services de secours d'urgence. Elle s'appuie notamment sur un partenariat tripartite avec la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et Expertise France (EF), valorisant ainsi l'expertise française en matière de protection civile.

La protection civile, pilier de la résilience face aux risques

1

Renforcer les capacités techniques et opérationnelles

Ces appuis permettent à tous les acteurs de la protection civile d'agir au plus près de la population. Cela se traduit notamment par la réhabilitation ou la construction de centres de secours et par le financement d'équipements (matériel de désincarcération, véhicules de secours et d'assistance aux victimes, moyens de transmission...).

Les projets financés par l'AFD intègrent les enjeux d'égalité de genre de façon transversale, par :

- **la prise en compte des besoins spécifiques du personnel féminin** des sapeurs-pompiers, par exemple en construisant des centres de secours avec des sanitaires et des dortoirs pour femmes et en achetant des uniformes adaptés à la morphologie féminine ;
- **l'intervention auprès des victimes** en offrant une prise en charge spécifique des femmes accouchantes ou des victimes de violences basées sur le genre.

2

Améliorer la gouvernance de la protection civile

Dans un contexte de diversification des risques, il faut rendre les services publics de secours et d'urgence plus performants. Cela passe par :

- l'élaboration d'un cadre national stratégique d'intervention ;
- la création d'un statut de pompier volontaire ;
- la réorganisation des services de secours via la sanctuarisation de budgets dédiés aux dépenses d'investissements et de fonctionnement, ou l'amélioration de la gestion des compétences et des emplois.

Il s'agit aussi d'agir sur la féminisation des effectifs en encourageant une politique de ressources humaines proactive en matière d'égalité femmes-hommes, au sein de la profession des sapeurs-pompiers.

3

Favoriser la résilience des populations face aux risques

À travers des actions de sensibilisation et de formation aux premiers secours, l'AFD contribue à améliorer la capacité des citoyens à réagir en cas de catastrophe. En collaboration avec les acteurs de la société civile et leurs réseaux de volontaires comme la Croix Rouge, ces actions ciblent les personnes les plus vulnérables telles que les femmes ou les personnes âgées. **Le but est de renforcer la culture du risque**, particulièrement dans les zones les plus touchées par les aléas climatiques.

4

Soutenir la filière protection civile via des centres de formation

Grâce à ces centres, l'AFD contribue à structurer et à pérenniser la filière protection civile en offrant une formation spécialisée aux professionnels et aux pompiers volontaires. Ces centres contribuent au renforcement du cadre institutionnel en matière de capitalisation, de mise à niveau et de diffusion des normes opérationnelles et réglementaires.

Dans ce cadre, l'expertise française est mobilisée pour former les acteurs de la protection civile à des événements exceptionnels tels que les accidents chimiques et industriels, les attentats, les accidents en haute montagne. L'objectif est d'améliorer la réponse d'urgence apportée à la population selon les spécificités territoriales et les risques concernés. Plus largement, le soutien au dispositif de formation permet d'élargir l'écosystème des acteurs intervenant dans le secours d'urgence, notamment privés, pour prévenir les risques de façon plus systémique.